

Bachelier : assistant de direction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS			
Tél :	Fax :	Mail :	
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE			
Tél :	Fax :	Mail :	

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AD202 Connaissance du milieu professionnel 3			
Code	ECAD2B02AD202	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Bénilde BOULERT (benilde.boulert@helha.be) Claire-Hélène MOREAU (claire-helene.moreau@helha.be) Christelle DANCSEA (christelle.dancsa@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Valérie MOTTET (valerie.mottet@helha.be) Florence CARLIER (florence.carlier@helha.be)		
Coefficient de pondération		70	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension pédagogique. Plusieurs aspects théoriques, liés à l'économie, à la comptabilité et au droit, y seront envisagés afin de favoriser l'acquisition et la maîtrise du langage économique, comptable et juridique en familiarisant l'étudiant avec la terminologie.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
 - 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en secrétariat de direction**
 - 3.4 Connaître et utiliser les règles budgétaires, juridiques et comptables liées à une activité
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.1 Identifier les structures, la culture, la stratégie et les priorités de l'organisation
 - 4.3 Rechercher, sélectionner, vérifier, comparer, synthétiser, hiérarchiser les informations

Acquis d'apprentissage visés

À l'issue de l'UE, l'étudiant devra être capable :

- de définir, analyser et expliquer de manière précise les fondements de l'activité économique, comptable et juridique dans un langage approprié,
- de développer et intégrer les interactions entre les agents économiques au niveau microéconomique,
- de distinguer et illustrer correctement les comportements propres aux consommateurs et / ou producteurs dans l'étude des structures de marché vues lors des activités d'enseignement,
- d'utiliser la terminologie juridique propre au droit social et de l'appliquer à divers « casus » simples tirés des faits d'actualité et de la jurisprudence,

- d'analyser l'application du droit social et de la protection sociale dans l'entreprise sous ses aspects individuels (recrutement, emploi, contrats, conditions de travail, rémunération, protection sociale des salariés, résiliation du contrat) et collectifs (représentation du personnel et syndicale, négociation collective, conflits collectifs),
- d'expliquer et reformuler les règles essentielles du droit social en ce qui concerne le contrat de travail d'une part, la sécurité sociale d'autre part.
- d'analyser, comprendre et expliquer la façon dont est calculée la rémunération ainsi que le passage du brut au net
- de compléter sa déclaration fiscale et expérimenter l'enregistrement de celle-ci,
- de schématiser, analyser, inventorier les différentes étapes de l'acquisition d'une maison et de calculer les éléments constitutifs du coût de cette acquisition,
- d'analyser, discerner, comparer, schématiser et examiner les composantes du crédit hypothécaire.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECAD2B02AD202A Economie générale et appliquée	24 h / 2 C
ECAD2B02AD202B Droit	30 h / 2 C
ECAD2B02AD202C Comptabilité et fiscalité	36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECAD2B02AD202A Economie générale et appliquée	20
ECAD2B02AD202B Droit	20
ECAD2B02AD202C Comptabilité et fiscalité	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. S'il est constaté un seul échec dans une activité d'apprentissage composant l'UE, et après délibérations du jury, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. Dès que 2 échecs ou plus sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs –, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est néanmoins prise par le jury de valider l'UE malgré les exceptions n°1 et 2 décrites ci-dessus, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le

Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant de direction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Economie générale et appliquée			
Code	3_ECAD2B02AD202A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Claire-Hélène MOREAU (claire-helene.moreau@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le développement pédagogique de la formation. Elle aura pour objectif de développer les notions économiques déjà parcourues en première année et de les élargir à d'autres acteurs économiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant devra être capable :

- de définir, analyser et expliquer de manière précise les fondements de l'activité économique.
- de développer et intégrer les interactions entre les agents économiques au niveau microéconomique,
- de distinguer et illustrer correctement les comportements propres aux producteurs dans l'étude des structures de marché vues lors des activités d'enseignement.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Poursuite de l'étude des fondements de l'économie avec la théorie du producteur et de ses choix de maximisation du profit.

Étude des différentes structures du marché.

Démarches d'apprentissage

Cours essentiellement magistral mais où une démarche participative et de questionnement de l'étudiant est souhaitée.

Exercices à réaliser en classe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices supplémentaires disponibles sur la plateforme en ligne.

Séance questions - réponses.

Ouvrages de référence

Jacquemin, A., Tulkens, H. (1993), Principes d'économie politique, De Boeck Université, 2e édition
Pandolfi, E., Thoumin-Berthaud, S. (2010), Principes Fondamentaux de l'économie et de la gestion, Hachette Education
Sloman, J. (2006), Principes d'économie, Pearson Education, 6e édition

Supports

Syllabus à compléter.

Notes de cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit lors de la session de janvier.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Se référer aux dispositions complémentaires de l'UE.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant de direction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droit			
Code	3_ECAD2B02AD202B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christelle DANCSEA (christelle.dancsa@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le développement pédagogique de la formation. Plusieurs aspects théoriques, liés au Droit, y seront envisagés afin de favoriser l'acquisition et la maîtrise du langage juridique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- d'utiliser la terminologie juridique propre au droit social et de l'appliquer à divers « casus » simples tirés des faits d'actualité et de la jurisprudence,
- d'analyser l'application du droit social et de la protection sociale dans l'entreprise sous ses aspects individuels (recrutement, emploi, contrats, conditions de travail, rémunération, protection sociale des salariés, résiliation du contrat) et collectifs (représentation du personnel et syndicale, négociation collective, conflits collectifs),
- d'expliquer et reformuler les règles essentielles du droit social en ce qui concerne le contrat de travail d'une part, la sécurité sociale d'autre part.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- LE DROIT DU TRAVAIL : la conclusion du contrat de travail, l'exécution du contrat de travail, la suspension du contrat de travail, la concertation, la fin du contrat de travail, la défense des droits des travailleurs.
- LA SÉCURITÉ SOCIALE : définition, différents secteurs : l'assurance maladie-invalidité, l'assurance chômage, les allocations familiales, les vacances annuelles, les accidents de travail, les maladies professionnelles, les pensions, la sécurité sociale.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral ponctué d'études de cas issus pour la plupart des faits d'actualités et de la jurisprudence

Dispositifs d'aide à la réussite

- Liste de questions déposée sur Connected au fur et à mesure de la présentation des divers chapitres
- Séance de questions/réponses après chaque chapitre sur la matière et la liste de questions

Ouvrages de référence

Il y a de nombreux ouvrages en droit social mais malheureusement ceux-ci sont très rapidement désuets en raison des changements permanents qui interviennent dans cette matière.

Il est donc préférable de consulter les sources propres aux secrétariats sociaux pour être à jour.

- Librement – Mensuel du syndicat libéral – CGSLB – 1070 Bruxelles
- Syndicats – Bimensuel FGTB – 1000 Bruxelles
- www.hdp.be (secrétariat social « Partena »)
- <http://www.ucm.be>
- <http://www.easypay-group.com> – Actualités – Flashes info
- HDP&Arista – Actuascan – News
- www.groups.be – Actualité sociale

Supports

- Syllabus sur Connected
- Listes de questions de préparation sur Connected
- Power Point sur Connected

Ces documents sont déposés au fur et à mesure de l'avancement de la matière.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit pour chaque session d'examen

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Se référer aux dispositions complémentaires de l'UE.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant de direction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Comptabilité et fiscalité			
Code	3_ECAD2B02AD202C	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bénilde BOULERT (benilde.boulert@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le développement de la dimension de la connaissance du milieu professionnel et tout particulièrement des connaissances fiscales.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de :

- analyser, comprendre et expliquer la façon dont est calculée la rémunération ainsi que le passage du brut au net,
- compléter sa déclaration fiscale et expérimenter l'enregistrement de celle-ci,
- schématiser, analyser, inventorier les différentes étapes de l'acquisition d'une maison et de calculer les éléments constitutifs du coût de cette acquisition,
- analyser, discerner, comparer, schématiser et examiner les composantes du crédit hypothécaire.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Aperçu de la fiscalité belge compte tenu de la 6ème Réforme de l'Etat (explication de l'autonomie fiscales des Régions) en ce qui concerne l'Impôt des Personnes physiques.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral illustré de nombreux exemples, de documents, d'articles de presse.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses au terme des chapitres.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Articles de Trends Tendances et du Vif L'Express.

Sites Internet.

Documents sur Moodle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation de l'étudiant lors d'un examen écrit en janvier portant sur la matière vue au cours du quadrimestre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Se référer aux dispositions complémentaires de l'UE.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).